

Egalité Fraternité

PROCEDURE SIMPLIFIEE

EXAMENS DE LA VOIE PROFESSIONNELLE et EXAMENS COMPTABLES DEMANDE D'AMENAGEMENTS DES EPREUVES D'EXAMENS

NOM et prénom :
Classe et examen présenté :
 Formulaire procédure simplifiée complété, daté et signé Copie de la notification de la décision précédemment accordée
Pièces à fournir selon votre situation :
 PAP signé par un médecin de l'éducation nationale ou PPS ou PAI ou Notification MDPH Autres pièces justificatives :
A, le
Cachet de l'établissement



NOTICE AUX FAMILLES

le suis candidat scolaire à un examen et je souhaite bénéficier d'aménagements d'épreuves

Cas 1:

pendant mon année scolaire au sein de pour les épreuves que ceux que j'utilise bénéficier des mêmes aménagements mon établissement et je souhaite Un PAI, PPS, PAP est mis en place en classe

PPS) au chef d'établissement le remets le dossier complet pièces justificatives PAP PAI (formulaire de demande + qui le transmet au rectorat (DEC)

Je complète le

« Procédure simplifiée »

formulaire

Cas 2:

pendant mon année scolaire au sein de d'aménagements complémentaires à Un PAI, PPS, PAP est mis en place mon établissement et je souhaite bénéficier pour les épreuves ceux que j'utilise en classe

Cas 3:

Je ne bénéficie pas de PAI, PPS ni PAP mais je souhaite des aménagements d'épreuves

Je remets le dossier complet (avec au médecin scolaire et une copie du bordereau des pièces jointes d'établissement qui le transmet les pièces médicales sous pli et de la 1ère page au rectorat confidentiel) au chef Je renseigne le

« Procédure

complète »

formulaire

(DEC)

Cellule Aménagements des épreuves Mél : dec-amenagements@ac-limoges.fr Rectorat de l'académie de Limoges Division des examens et concours



FORMULAIRE DE DEMANDE D'AMENAGEMENTS DES EPREUVES D'EXAMENS PROFESSIONNELS

Procédure simplifiée

FORMULAIRE A RENSEIGNER EN CLASSE DE SECONDE OU AU PLUS TARD AVANT LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION A L'EXAMEN

Ce formulaire de demande d'aménagements des conditions de passation des épreuves d'examens professionnels est à compléter par le candidat - ou par les représentants légaux s'il est mineur- et par l'équipe pédagogique.

En cas d'échec à l'examen, les aménagements accordés lors de la précédente session sont reconduits à l'identique. Pour une demande d'aménagements différents, une nouvelle procédure doit être effectuée.

IDENTITE DU CANDIDAT
NOM de famille du candidat :
Adresse :
Candidat : individuel Bénéficiaires RQTH scolarísé - précisez l'établissement scolaire où est inscrit le candidat Apprenti - précisez l'établissement scolaire où est inscrit le candidat Ville :
EXAMEN PRESENTE
☐ Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) Spécialité :
☐ Mention complémentaire niveau 3 Spécialité :
☐ Brevet professionnel (BP) Spécialité :
Baccalauréat professionnel (BAC PRO) Spécialité :
Mention complémentaire niveau 4 Spécialité :
Brevet des métiers d'arts (BMA) Spécialité :
Diplôme de technicien des métiers du spectacles (DTMS) :
Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion :
AMENAGEMENTS DE LA SCOLARITE OU DE LA FORMATION DE L'ANNEE PRECEDENTE OU DE L'ANNEE EN COURS
 PPS (joindre la photocopie du PPS ou de la notification) avec un avis du médecin de l'éducation nationale désigné par la CDAPH rendu en classe de seconde PAI (joindre la photocopie) avec un avis du médecin de l'éducation nationale désigné par la CDAPH rendu en classe de seconde PAP (joindre la photocopie) avec un avis du médecin de l'éducation nationale désigné par la CDAPH rendu en classe de seconde AESH (joindre la photocopie)
N.B : Seuls les aménagements conformes au règlement de l'examen sont possibles

NOM.......PRENOM......1

Aménagements sollicités par le candidat	Appréciation de l'équipe	Réservé à la décision de l'autorité
ou son représentant légal	pédagogique Ne concerne pas les candidats	administrative (Codes Cyclades)
4	individuels	
	TEMPS OU ESPACE	
1. Majoration de temps		
(dans la limite d'un tiers temps)		
1.1 – Epreuves écrites		Valide la demande
□ 1.1.1 - un tiers-temps (1/3)	□ 1.1.1	□ 1.1.1- MH102
☐ 1.1.2 - temps inférieur au tiers-temps (à préciser)	1.1.2	1.1.2
,		
1.2 – Epreuves orales		
1.2.1 - un tiers-temps (1/3)	□ 1.2.1	□ 1.2.1 – MH103
 1.2.2 - temps inférieur au tiers-temps (à préciser) 	1.2.2	□ 1.2.2
1.3 – Préparation des épreuves orales	1.3.1	☐ 1.3.1 – MH104
☐ 1.3.1 - un tiers-temps (1/3)	D 1.3.2	1.3.2
 1.3.2 - temps inférieur au tiers-temps (à préciser) 		
1.4 – Epreuves pratiques		
☐ 1.4.1 - un tiers-temps (1/3)		☐ 1.4.1 — MH105 ☐ 1.4.2
1.4.2 - temps inférieur au tiers-temps (à	□ 1.4.2	1.4.2
préciser)		
***************************************	Observations:	Refus à motiver :

2. Pause		
Elle ne peut excéder le tiers du temps prévu		Valide la demande
pour chaque épreuve. 2.1 – temps compensatoire pour se lever,	□ 2.1	D 04 MU440
marcher, aller aux toilettes	2.1	□ 2.1 - MH118
2.2 – temps compensatoire pour soins	□ 2.2	□ 2.2 – MH119
 2.3 – possibilité de se lever ou pause sans temps compensatoire 	2.3	□ 2.3 – MH120
 2.4 – possibilité de sortir avant la fin de la première heure (pause, soin) 	□ 2.4	□ 2.4 – MH121
2.5 – possibilité de se lever ou pause avec temps compensatoire dans la limité d'un	□ 2.5	□ 2.5 – MH126
tiers de temps	Observations :	Refus à motiver :

3 - Locaux, installation de la salle		Valide la demande
(à préciser) : □ 3.1 – accès facile aux sanitaires, possibilité de	□ 3.1	□ 3.1 – MH201
s'y rendre dès la 1ère heure	П 22	□ 3.2 – MH202
3.2 – proximité de l'infirmerie 3.3 – accessibilité des locaux (RDC ou	□ 3.2 □ 3.3	☐ 3.3 – MH204 ou MH205
accès ascenseur)		3.4 – MH206
3.4 – accessibilité des locaux fauteuil roulant	3.4	
☐ 3.5 – proximité d'une prise de courant	□ 3.5	□ 3.5 MH207

Aménagements sollicités par <u>le candidat</u> ou son représentant légal	pédagogique Ne concerne pas les candidats individuels	administrative (Codes Cyclades)
□ 3.6 – conditions particulières d'éclalrage à préciser :	□ 3.6	□ 3.6 - MH209
□ 3.7 - poste de travail ou mobilier adapté à préciser :	□ 3.7	□ 3.7 – MH211
☐ 3.8 – salle à faible effectif☐ 3.9 - seul dans une salle (situation exceptionnelle)	□ 3.8 □ 3.9	□ 3.8 – MH214 □ 3.9 – MH212
	Observations :	Refus à motiver :
	AMENAGEMENTS TECHNIQUES	
Aides techniques		
4.1 - Utilisation d'un ordinateur ou d'une tablette (hors connexion)		Valide la demande
 □ 4.1.1 – ordinateur ou tablette du candidat □ 4.1.2 – ordinateur fourni par le centre d'examen 	□ 4.1 1 □ 4.1.2	□ 4.1 1 – MH413 □ 4.1.2 – MH414
 □ 4.1.3 – utilisation de logiciels spécifiques habituellement utilisés en classe A préciser : 	4.1.3	□ 4.1.3 – MH405
Dans le cas d'utilisation de logiciels spécifique sur l'ordinateur du centre, il appartient au candidat d'apporter les logiciels et d'en demander avant l'épreuve leur installation. Les logiciels utilisés en classe peuvent ne pas être autorisés aux examens.		
4.2 - Matériel particulier apporté par le candidat sauf ordinateur ou tablette (à préciser) : □ 4.2.1 - calculatrice simple non programmable □ 4.2.2 - machine braille □ 4.2.3 - système HF □ 4.2.4 - autres	□ 4.2.1 □ 4.2.2 □ 4.2.3 □ 4.2.4	□ 4.2.1 MH402 □ 4.2.2 MH403 □ 4.2.3 MH403 □ 4.2.4 MH403
	Observations:	Refus à motiver :
5 - Mise en forme des sujets 5.1 - sujet en braille intégral 5.2 - sujet en braille abrégé 5.3 - sujet en caractères agrandis - Arial 16 5.4 - sujet en caractères agrandis - Arial 20 5.5 - sujet en format numérique PDF 5.6 - sujet en A3 5.7 - autres :	□ 5.1 □ 5.2 □ 5.3 □ 5.4 □ 5.5 □ 5.6 □ 5.7:	Valide la demande □ 5.1 - MH301 □ 5.2 - MH302 □ 5.3 - MH310 □ 5.4 - MH303 □ 5.5 - MH306 □ 5.6 - MH304 □ 5.7:

NOM......PRENOM......3

Aménagements sollicités par <u>le candidat</u> ou son représentant légal	Appréciation de l'équipe pédagogique Ne concerne pas les candidats individuels	Réservé à la décision de l'autorité administrative (Codes Cyclades)
	Observations :	Refus à motiver :
	.,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	***************************************
	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	***************************************
6- Communication 6- Communication 6- Communication	□ 6.1	Valide la demande ☐ 6.1 – MH401
pour les épreuves écrites et /ou orales		☐ 6.2 – MH508
6.2 - En cas de consignes orales, celles-ci devront être données à voix haute en articulant, le surveillant se plaçant face au candidat	U 6.2	
6.3 Consignes orales données par écrit6.4 - Autres (à préciser)	☐ 6.3 ☐ 6.4	☐ 6.3 – MH601 ☐ 6.4
	Observations :	Refus à motiver :
	*** ***	
	***************************************	***************************************
	<u></u>	***************************************
	AIDES HUMAINES	
		T
Aides humaines 7 - Nom, prénom, qualité de la personne envisagée si elle est connue (AESH, enseignants):		
,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		Valide la demande
	.	D 74 111540
7.1 – secrétaire lecteur		7.1 – MH512 7.2 – MH513
7.2 – secrétaire scripteur	│	□ 7.2 - WH313
 7.3 – assistant 7.3.1 - Reformulation des consignes 	□ 7.3 □ □7.3.1	☐ 7.3.1 – MH521
7.3.1 - Rejornation des consignes 7.3.2 - Séquençage des consignes complexes	☐ 7.3.1 ☐ 7.3.2	☐ 7.3.2 — MH522
 7.3.3 - Explicitation des sens second et métaphorique 	☐ 7.3.3 	□ 7.3.3 – MH523
7.3.4 - autre (préciser)	□ 7.3.4	□ 7.3.4
7.4 - Assistance d'un enseignant spécialisé trouble de la fonction auditive	7.4	☐ 7.4 – MH502
7.5 - Assistance d'un interprète en langue des signes française (LSF) pour les épreuves	7.5	☐ 7.5 — MH503
orales uniquement 7.6 - Assistance d'un codeur en langue française parlée complétée (LfPC)	7.6	☐ 7.6 – MH504
7.7 – Assistance d'un AESH	7.7	□ 7.7 – MH514
	Observations:	Refus à motiver :
ADA	PTATIONS ET DISPENSES D'EPREUVES	
8- Adaptations d'épreuves conformes à la réglementation en vigueur de l'examen concerné		Valide la demande
8.1 – Adaptations générales		D W
■ 8.1.1 – Communication par écrit pour les	□ 8.1.1	8.1.1 – MH602
épreuves orales et pratiques		□ 8.1.2 - MH632
8.1.2 – Passage en priorité pour les épreuves orales	8.1.2	- 0.1,s - miliosa
NOM	PRENOM	4

Aménagements sollicités par <u>le candidat</u> ou son représentant légal	Appréciation de l'équipe pédagogique Ne concerne pas les candidats individuels	Réservé à la décision de l'autorité administrative (Codes Cyclades)
8.1.3 - Autres Préciser le type d'adaptation à l'exception des adaptations de sujets :	8.1.3	8.1.3
8.2 -Aménagement spécifique examens professionnels Histoire-Géographie : remplacement du croquis par un écrit	Observations:	Refus à motiver :
9 - Dispenses - Examens professionnels Conformes à la réglementation en vigueur de l'examen concerné		Valide la demande
Un candidat ne peut pas être entièrement dispensé de l'épreuve de langue vivante A ou de la langue vivante obligatoire		
9.1 – Compréhension écrite de l'épreuve	Q 9.1	9.1 – MH633
de langue vivante A 9.2 Compréhension écrite de l'épreuve	□ 9.2	9.2 – MH656
langue vivante obligatoire 9.3 - Expression écrite de l'épreuve de	9.3	9.3 - MH634
langue vivante A 9.4 Expression écrite de l'épreuve langue	□ 9.4	9.4 – MH657
vivante obligatoire 9.5 - Compréhension orale de l'épreuve	9.5	9.5 – MH635
de langue vivante A 9.6 Compréhension orale de l'épreuve	9.6	9.6 – MH658
langue vivante obligatoire 9.7 - Expression orale de l'épreuve de	9.7	9.7 – MH636
langue vivante A 9.8 Expression orale de l'épreuve langue	9.8	9.8 - MH659
vivante obligatoire 9.9 - Compréhension écrite de l'épreuve	9.9	9.9 – MH637
de langue vivante B 9.10 - Expression écrite de l'épreuve de	9.10	9.10 - MH638
langue vivante B 9.11 - Compréhension orale de l'épreuve	9.11	9.11 - MH639
de langue vivante B 9.12 - Expression orale de l'épreuve de	9.12	9.12 – MH640
langue vivante B 9.13 – Dispense de l'épreuve de langue vivante B	9.13	9.13 – MH645
	Observations:	Refus à motiver :
- 1		1

NOM......PRENOM......5

Aménagements sollicités par <u>le candidat</u> ou son représentant légal

Appréciation de l'équipe pédagogique

Ne concerne pas les candidats individuels Réservé à la décision de l'autorité administrative (Codes Cyclades)

ETALEMENT D'EPREUVES OU CONSERVATION DE NOTES reuves : Valide la demande

10 - Etalement du passage des épreuves : ☐ 10.1 - la même année		Valide la demande
10.1.1 - Epreuves organisées en juin ou au printemps (lister les épreuves prévues à cette date)	☐ 10.1.1	☐ 10.1.1 – MH610
		☐ 10.1.2 ~ MH610
10.1.2 - Epreuves organisées en septembre ou à l'automne (lister les épreuves prévues à cette date)	☐ 10.1.2	10.1.2~ MH010
☐ 10.2 – année n+1 ☐ 10.2.1 - Epreuves organisées en juin ou au printemps (lister les épreuves prévues à cette date)	☐ 10.2.1	□ 10.2.1 MH610
☐ 10.2.2 - Epreuves organisées en septembre ou à l'automne (lister les	☐ 10.2.2	☐ 10.2.2 — MH610
épreuves prévues à cette date)		
10.3 sur plusieurs sessions	☐ 10.3	☐ 10.3 — MH610
(préciser pour chaque session, l'intitulé exact des épreuves à passer) :	A Observations:	Refus à motiver :
UNIQUEMENT POUR LES CANDIDATS AYANT ÉCHOUÉ À L'EXAMEN		
☐ 11 - Conservation des notes Epreuves déjà passées dont vous demandez la conservation des notes sur 5 ans : préciser les épreuves concernées et fournir les relevés de notes		□ 11 – MH609

RECAPITULATIF DES AMENAGEMENTS SOLLICITES PAR LE CANDIDAT Je soussigné(e) sollicite les aménagements d'examens suivants (préciser le nombre d'aménagements cochés) : J'atteste que cette demande d'aménagements d'examen est faite <u>par mes soins et en pleine responsabilité</u>. Fait à : Le Le Signature du candidat Nom Prénom : Signature des responsables légaux (pour un candidat mineur) Chef d'établissement NOM: Cachet de l'établissement Date: Signature Autorité administrative Cachet Date:

Signature